

Québec, le 5 avril 2016

Monsieur Étienne Drouin  
Biologiste  
Direction de la gestion de la faune  
de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
201, Place Charles-Le Moyne, 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.05  
Longueuil (Québec) J4K 2T5

**Objet : Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN à Brossard et Longueuil**

Monsieur,

À la suite des rencontres effectuées pour la médiation sur le projet mentionné et de vos échanges avec le chargé de projet du MDDELCC, M. Hubert Gagné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, aimerait confirmer votre éventuelle disponibilité en tant que président du comité de suivi tel que décrit ici-bas :

Un comité de suivi ayant pour objectif premier d'assurer le suivi des engagements du promoteur. Plus particulièrement, il aura pour mandat d'analyser le plan d'aménagement du ruisseau Daigneault, de suivre sa réalisation, d'assurer son suivi sur trois ans et d'analyser le suivi des activités de contrôle des espèces envahissantes.

Le comité sera présidé par un représentant de la Direction régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de préférence par un spécialiste en aménagement faunique. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques y sera également représenté.

Outre les représentants de ces ministères, le comité regroupera les représentants des villes à l'origine du projet, le requérant ou son représentant et un représentant de Ciel et Terre. Le comité pourra aussi s'adjoindre toute ressource jugée nécessaire à ses travaux.

Les frais de fonctionnement (photocopies, local de réunion, rédaction des procès-verbaux et frais apparentés) seront la responsabilité du promoteur. Il est entendu que chaque partie assumera les dépenses de ses représentants en vue de leur participation au comité.

...2

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le vendredi 8 avril, compte tenu de notre échéancier.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrée, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission